

PROGRAMME
D'**A**CTIONS
DE **P**RÉVENTION
DES **I**NONDATI**ONS**

PAPI Golfe de Saint-Tropez



LE PAPI GOLFE DE SAINT-TROPEZ

Le **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)** Golfe de Saint-Tropez est un plan d'actions pour réduire les conséquences humaines, économiques et matérielles des inondations sur son territoire.

CE PROGRAMME COMPREND :

- des actions de **travaux d'aménagement des cours d'eau** pour réduire le risque d'inondation dans les zones urbanisées exposées ;
- des actions complémentaires indispensables pour une gestion du risque équilibrée et efficace : accompagnement pour mettre en place des protections individuelles des bâtiments, sensibilisation de la population, amélioration des connaissances sur le risque d'inondation, anticipation des crues, adaptation de l'urbanisme au risque.

LE PAPI GOLFE DE SAINT-TROPEZ

a été **labellisé** le 3 décembre 2019 par la Commission Mixte Inondation à Paris et il est **entré en vigueur le 20 mars 2020** pour une durée de 6 ans.

LE LABEL «PAPI»

accordé par l'Etat **permet de garantir un programme complet et économiquement rentable**, et permet ainsi de solliciter des financements auprès des partenaires publics.

QUI GÈRE LE PAPI ?

Il est **piloté par la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez** et s'inscrit dans la continuité des études réalisées dans le cadre du PAPI du Préconil et du Contrat de rivière sur les fleuves côtiers du golfe. Il est le fruit d'un **travail de concertation** avec de nombreux partenaires techniques et financiers.

IL CONCERNE

les 12 communes de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez ainsi que 4 communes limitrophes situées à l'amont des cours d'eau du territoire (Le Lavandou, Bormes-les-Mimosas, Collobrières et Roquebrune-sur-Argens).

LE PROGRAMME DU PAPI

comporte au total 47 actions pour un montant total de **21,6 millions d'euros HT**. Il est mis en œuvre par la Communauté de communes, les communes et le Syndicat Mixte de la Garonnette, en partenariat avec l'Etat, le Département du Var, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et les chambres consulaires.

UN TERRITOIRE VULNÉRABLE AUX INONDATIONS

5 CHIFFRES CLÉS

13 000

habitants en zone inondable potentielle sur le territoire

152

millions d'euros de dommages potentiels en cas d'inondation majeure (crue centennale)

2 800

bâtiments du territoire se trouvent en zone inondable

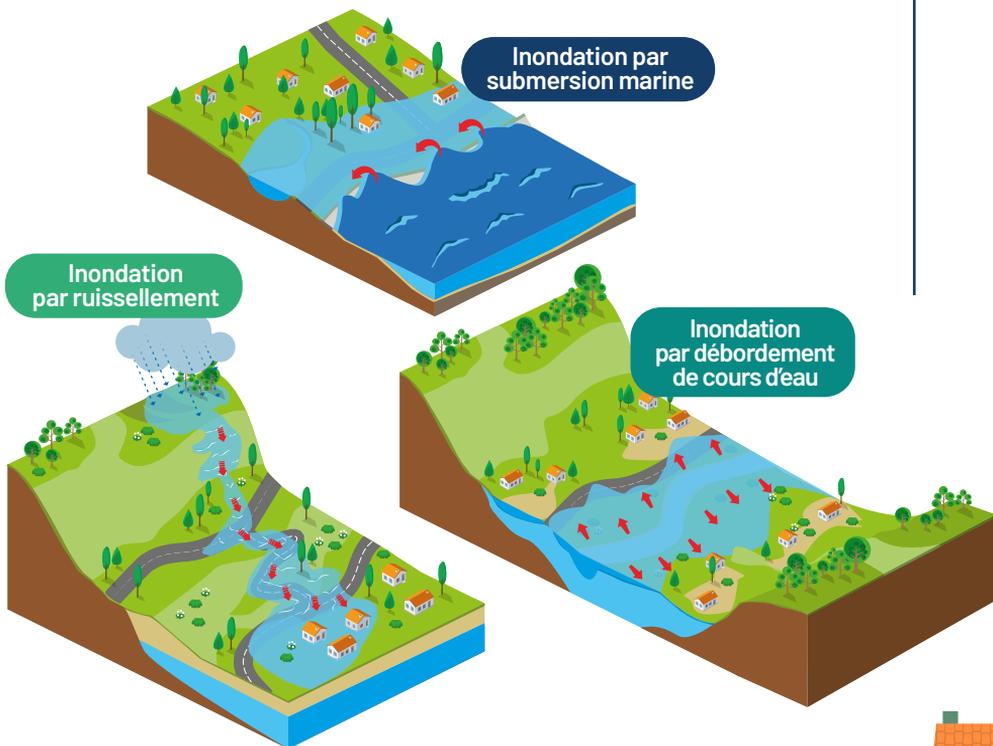
50%

d'entreprises du territoire situées en zone inondable

11

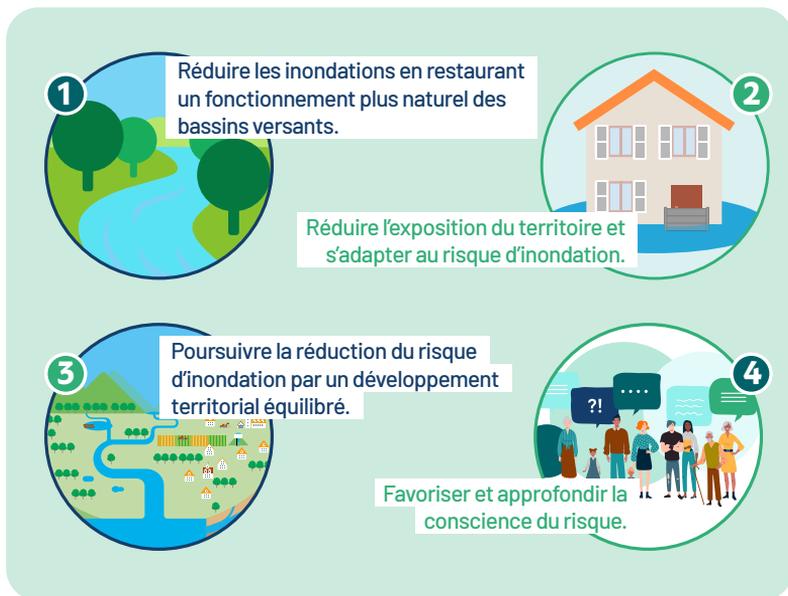
épisodes d'inondations marquants sur le territoire depuis 2008

3 TYPES D'INONDATION POSSIBLES SUR LE TERRITOIRE DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ



LA STRATÉGIE DU PAPI

LES OBJECTIFS



LES BENEFICES RECHERCHÉS

- **Protéger** environ 600 habitants sur 2 400 actuellement exposés, et 200 emplois sur 350 pour une crue moyenne (par exemple la crue de novembre 2014 sur le Préconil) ;
- **Limiter** les inondations de plusieurs axes routiers dont la RD98 vers Saint-Tropez pour les crues fréquentes (par exemple la crue de mars 2018 sur le Bourrian) ;
- **Éviter** en moyenne chaque année 1 million d'euros de dommages (pertes économiques, endommagement des bâtis, etc) ;
- **Restaurer** les berges dégradées, reconnecter les rivières avec les zones d'expansion de crue et élargir les lits afin de réduire le risque d'inondation des secteurs urbains exposés et de retrouver un fonctionnement plus naturel des bassins versants ;
- **Le programme est économiquement rentable à l'horizon 33 ans en moyenne. À cela s'ajoute les bénéfices pour la sécurité de la population qui ne sont pas monétisables mais qui sont pourtant essentiels.**



LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PRÉVUS SUR LES COURS D'EAU

ÉLÉMENTS D'OCCUPATION DU SOL

-  Zones naturelles
-  Zones urbanisées
-  Zones Agricoles
-  Cours d'eau



OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT ET TRAVAUX

-  **Ralentir les écoulements sur les versants**
 - 1** Aménagement/suppression de pistes forestières (Préconil)
 - 2** Retenue pour ralentir les crues (Préconil)
-  **Enlever des remblais pour restaurer les zones d'expansion des crues**
 - 3** Secteur Camp Ferrat (Préconil)
 - 4** Secteur D14 (Garde)
-  **Favoriser l'évacuation des crues**
 - 5** Piège à embâcle (Garonnette)
 - 6** Élargissement du lit (Garonnette)
 - 7** Enlèvement du dépôt de sable à l'embouchure (Préconil)
 - 8** Reprise de l'entrée de l'exutoire souterrain (Bourrian)
-  **Agrandir et restaurer le lit pour favoriser l'évacuation des crues et améliorer la qualité écologique**
 - 9** Secteur Camp Ferrat
 - 10** Secteur Lavandines
 - 11** Traversée urbaine de Sainte-Maxime
 - 12** Secteur Blaquières (Garde)
-  **Renforcer la sécurité des digues existantes**
 - 13** Digue de la Giscléte
 - 14** Recul de la digue de la Croix (Garde)
-  **Créer des ouvrages de protection**
 - 15** Secteur Bagatin (Garde)
-  **Améliorer le réseau de ressuyage des crues**
 - 16** Chenal de crue de l'Emponse (Préconil)
 - 17** Reprise des fossés et création d'un chenal de crue (Garde)
 - 18** Création d'un chenal de crue (aval du Bourrian)

LES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES AUX TRAVAUX



SENSIBILISATION DU PUBLIC :

- Intervention dans les écoles.
- Pose de repères de crue.
- Sensibilisation des conducteurs, des habitants et de la population estivale.



PRÉVISION DES CRUES :

Une équipe de surveillance des crues mobilisable toute l'année et des nouveaux outils créés pour améliorer l'anticipation des inondations.



GESTION DE CRISE :

- Mise en place de plans de gestion de crise dans les établissements vulnérables (écoles, campings, établissements recevant du public).
- Coordination des communes à l'échelle intercommunale.
- Poursuivre la télé-alerte communale.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

- Élaborer une stratégie d'adaptation aux phénomènes de submersion marine sur le littoral.
- Adaptation des documents d'urbanisme pour concevoir un territoire plus résistant aux inondations.



ACCOMPAGNEMENT :

- Des diagnostics de vulnérabilité gratuits pour les entreprises et les particuliers.
- Et un appui à l'obtention de subventions de l'Etat.



GOLFE DE SAINT-TROPEZ

L'application pour être connectée en continu
aux infos de notre territoire.

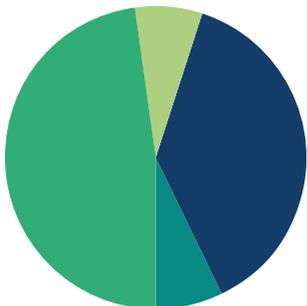
Connectez-vous pour connaître en temps réel
l'impact potentiel des intempéries sur les niveaux
des cours d'eau.



LES CHIFFRES DU PAPI

LES FINANCEMENTS

Montant global du Programme d'Actions de Prévention des Inondations : **21.6 millions d'euros HT**



- **48%** par l'État,
- **7%** par l'Agence de l'eau,
- **38%** par la Communauté de communes (taxe GEMAPI),
- **7%** par les communes, Syndicat mixte de la Garonne, maîtrise d'ouvrage privée.

Un financement complémentaire du Département est possible au fil de l'avancement du programme d'actions.

LES DÉPENSES



84% pour les travaux d'aménagement des cours d'eau.



10% pour la réalisation de diagnostics de réduction de vulnérabilité et des travaux de protection individuelle des bâtiments.



6% correspondent à des actions de sensibilisation de la population et des actions d'amélioration de la prévision des crues et de la gestion de crise.

